

Des renseignements plus pertinents dans un format plus simple

TD
JOHN SMITH
123, rue Principale
Ville (Province)
Canada

Gestion de patrimoine TD

Conseils de placement privés

Votre relevé pour votre REER

1 mars 2017 – 31 mars 2017

No de compte : XXXXXX
Type de compte : régime d'épargne-retraite autogéré
Devise du compte : canadiens

No de compte : XXXXXX
Type de compte : régime d'épargne-retraite autogéré
Devise du compte : canadiens

Recherchez un conseiller en placement

Monsieur
999 555-1212
123, rue Principale
Ville (Province) M1A 2N2

Aperçu de votre compte

	Année précédente (\$) (1 janv.-31 déc. 2016)	Période actuelle (\$) (1 mars.-31 mars 2017)	Période précédente (\$) (1 févr.-28 févr. 2017)	Cumul annuel (\$) (1 janv.-31 mars 2017)
Valeur de votre compte au 31 mars 2017				
425 728,96 \$				
Solde initial	350 258,80 \$	420 054,14 \$	410 223,78 \$	380 224,36 \$
Dépôts ou cotisations	20 000,00 \$	1 100,00 \$	5 000,00 \$	6 100,00 \$
Retraits	-10 000,00 \$	-500,00 \$	0,00 \$	-500,00 \$
Variation de la valeur de votre compte	19 965,56 \$	5 074,82 \$	4 830,36 \$	39 904,60 \$
Solde final	380 224,36 \$	425 728,96 \$	420 054,14 \$	425 728,96 \$

† Dollars américains convertis en dollars canadiens à un taux de 1,38 au 31 mars 2017

B Rendement de votre compte

La valeur de votre compte a changé de **271 208,34 \$** depuis le 1 janv. 2012.

— Valeur marchande de votre compte
— Votre capital investi (la valeur totale des dépôts diminués des retraits, y compris les frais)

C Vos taux de rendement personnels au 31 mars 2017

Année précédente (2016)	12 derniers mois	3 dernières années	5 dernières années	Depuis le 1 janv. 2012
3,61 %	4,10 %	6,70 %	9,50 %	9,10 %

Le taux de rendement personnel correspond au rendement en pourcentage total obtenu sur les placements détenus dans votre compte. On entend par « rendement en pourcentage total » les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés cumulatifs d'un placement ainsi que le revenu tiré du placement sur une période donnée, exprimés en pourcentage.

Le taux de rendement personnel est calculé à l'aide de la méthode de pondération en fonction du capital investi. Contrairement aux autres méthodes de calcul du taux de rendement, celle-ci tient compte des dépôts et des retraits que vous avez effectués ainsi que du rendement de vos placements sur une période donnée, après déduction des frais. Les taux de rendement sont fournis sur

TD Waterhouse Canada Inc. - Membre Fonds canadien de protection des épargnants

No de compte : XXXXXX
Type de compte : régime d'épargne-retraite autogéré
Votre relevé pour votre REER : 31 mars 2017

No de compte : XXXXXX
Type de compte : régime d'épargne-retraite autogéré
Votre relevé pour votre REER : 31 mars 2017

D Détails des frais

Description	Année précédente (\$) (1 janv.-31 déc. 2016)	Période du (\$) (1 mars.-31 mars 2017)	Cumul annuel (\$) (1 janv.-31 mars 2017)
Frais que vous avez payés			
Frais d'exploitation			
Demande de copie de relevé	0,00	5,00	5,00
Frais de retrait	50,00	25,00	25,00
Frais d'administration	225,00	0,00	0,00
Taxes sur les frais d'exploitation	35,75	3,90	3,90
Total des frais d'exploitation	310,75 \$	33,90 \$	33,90 \$
Frais de négociation			
Commissions	1 500,00	200,00	200,00
Total des frais de négociation	1 500,00 \$	200,00 \$	200,00 \$
Frais payés à d'autres parties			
Frais de rachat	400,00	200,00	200,00
Total des frais payés à d'autres parties	400,00 \$	200,00 \$	200,00 \$
Total des frais que vous avez payés	2 210,75 \$	433,90 \$	433,90 \$
Rémunération que nous recevons de tiers			
Commissions de suivi	1 200,00	120,00	120,00
Commissions sur nouvelles émissions	200,46	200,46	200,46
Autres commissions	150,40	150,40	150,40
Rémunération totale reçue d'autres parties	1 550,86 \$	470,86 \$	470,86 \$

Définitions

Explication des termes utilisés dans le tableau ci-dessus

Les **frais de rachat** sont exigibles lorsqu'un placement de votre portefeuille est vendu avant l'expiration du délai fixé pour les frais de rachat. Ces frais ne sont pas facturés par Conseils de placement privés, Gestion de patrimoine TD, mais par la société émettrice (p. ex. une société de fonds communs de placement).

Les **commissions de suivi** sont versées par la société émettrice (p. ex. une société de fonds communs de placement) à Conseils de placement privés, Gestion de patrimoine TD pour la prestation des conseils et des services que vous recevez. La commission de suivi ne vous est pas directement imputée, mais elle réduit le rendement du placement.

Les **commissions sur les nouvelles émissions** sont versées à Conseils de placement privés, Gestion de patrimoine TD par la société qui a émis les titres en contrepartie de nos services. Elles ne vous sont pas directement imputées et ne modifient pas nécessairement le rendement de vos placements.

D'autres commissions sont versées à Conseils de placement privés, Gestion de patrimoine TD par la société qui a émis les titres (p. ex. une société de fonds communs de placement) en contrepartie de nos services. Elles ne vous sont pas directement imputées et peuvent modifier ou non le rendement de vos placements.

Nouveau!

Nous sommes heureux de vous offrir un guide expliquant les nouveaux renseignements qui figureront sur votre relevé à partir du 31 mars 2017.

- A Votre compte en un coup d'œil**
Cette section met en évidence la valeur totale de votre compte à la fin de la période de référence. En plus, vous y trouverez un sommaire de vos cotisations et retraits.
- B Rendement de votre compte**
Ce graphique illustre la façon dont votre compte s'est comporté au fil du temps. Il indique la valeur marchande de vos placements et le capital investi depuis le 1er janvier 2012, ou depuis la date d'ouverture pour un compte ouvert dans les cinq dernières années. Les données sur le rendement ne sont représentées sous forme graphique que si votre compte est ouvert depuis au moins 12 mois.
- C Vos taux de rendement**
Votre taux de rendement personnel, aussi appelé taux de rendement pondéré en fonction du capital investi, est exprimé en pourcentage et reflète les gains et les pertes en capital réalisés sur vos placements. Il tient aussi compte du montant et du moment de tous les mouvements de trésorerie de votre compte.

- D Détails des frais**
Le nouveau sommaire des frais et des charges associé à votre compte comprend les commissions que nous versent d'autres parties pour certains produits comme les fonds communs de placement ou les nouvelles émissions. Ces montants seront dorénavant divulgués pour que vous soyez conscient des coûts associés à vos placements. En plus de ce sommaire, votre relevé contiendra de nouvelles définitions procurant des explications simples et détaillées.

Remarque Avec votre relevé du 31 mars 2017, vous recevrez le sommaire annuel de l'activité dans votre compte, vos taux de rendement personnels et le détail des frais pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016.

À Conseils de placement privés, notre priorité consiste à vous aider à atteindre vos objectifs financiers et à surveiller les progrès accomplis dans ce sens.

Les investisseurs nous disent que pour eux, l'important est de bien comprendre l'état de leurs placements et de savoir quel est leur rendement et les coûts qui y sont associés, et ce dans un langage clair et simple.

Les améliorations qui seront apportées à vos relevés à compter du 31 mars 2017 vous aideront à rester au courant de l'état de votre compte. Vous y verrez un sommaire de vos placements et de l'activité du compte, le rendement de vos placements, votre taux de rendement personnel et les coûts liés à vos placements.

Ces changements témoignent de notre engagement envers vous et visent à améliorer la qualité et la constance de tous les renseignements qui vous sont fournis, notamment ceux disponibles en ligne sur CourtierWeb^{MC}, ceux qui figurent sur vos relevés de compte améliorés et ceux que vous offre votre conseiller en placement.

Nous vous remercions sincèrement de nous faire confiance pour la gestion de votre portefeuille. Pour mieux répondre à vos besoins à toutes les étapes de votre vie, nous nous sommes regroupés au sein d'un seul groupe, appelé Services privés, Gestion de patrimoine TD, qui réunira une gamme complète et intégrée de produits et services.

Votre conseiller en placement peut vous donner accès aux autres services professionnels de la TD, notamment dans les domaines suivants :

- Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD
- Services fiduciaires, Gestion de patrimoine TD
- Gestion de portefeuille, Gestion de patrimoine TD
- Services bancaires aux petites entreprises TD
- Services bancaires commerciaux TD

Que vous ayez besoin de conseils au sujet des solutions d'assurance, des services bancaires transfrontaliers, d'un plan de succession d'entreprise ou d'une stratégie de planification successorale, nos spécialistes travaillent en collaboration pour vous donner une vue d'ensemble et des solutions sur mesure qui vous aideront à atteindre vos objectifs.

Pour en savoir plus sur ces autres ressources qui vous sont offertes ou si vous avez des questions au sujet des améliorations apportées au relevé, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement.

Gestion de patrimoine TD

Conseils de placement privés, Gestion de patrimoine TD

Voici quelles améliorations importantes seront apportées à compter du relevé du 31 mars 2017



Services privés, Gestion de patrimoine TD représente les produits et services offerts par Conseils de placement privés, Gestion de patrimoine TD (une division de TD Waterhouse Canada Inc., membre du Fonds canadien de protection des épargnants), Gestion de portefeuille, Gestion de patrimoine TD (offerts par Gestion privée TD Waterhouse Inc.), Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Société Canada Trust). Services bancaires aux petites entreprises TD et Services bancaires commerciaux TD représentent les services offerts par La Banque Toronto-Dominion.
MD Le logo TD et d'autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion. 40229 (0117)